

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**  
**LE 22 AOÛT 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 22 août 2019 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois  
Messieurs Hartley Lepage, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Était également présente à cette séance, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

**2019-08-454**

**AVIS DE RENONCIATION**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire le 22 août 2019 et autorisent la discussion et la prise de décision sur les sujets suivants:

Les points à l'ordre du jour sont:

- 01- Entente avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement – Terrain de tennis;
- 02- Octroi de contrat – Samuel Dubé Roussy – Projet Memento Urgence;
- 03- Fabrique Sainte Germaine de l'Anse-aux-Gascons (Vente de terrain);
- 04- Soumission – Réfection d'une rampe d'accès au belvédère du quai de Gascons;
- 05- Soumission – Architecture et Ingénierie (Dossier du Centre plein air La Souche);
- 06- Soumission – Hangar pour le CPE Les P'tits Coquillages;
- 07- Abolition de poste – Préposée à la bibliothèque;
- 08- Autorisation de paiement de facture – Transports Réal Cyr;
- 09- Rêve d'enfants – Remplissage de piscine à Shigawake;
- 10- Autorisation de remboursement de frais de déplacements et de facture Kati McInnis pour le camp de jour 2019;
- 11- Soumission pour barrière de file d'attente rétractable et de fauteuils de l'imprimerie des Anses;
- 12- Période de questions;
- 13- Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-455**

**01. ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT – TERRAIN DE TENNIS**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim (au lieu de madame Chantal Vignet tel que spécifié dans l'entente) à signer pour et au nom de la municipalité l'entente d'aide financière avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement

supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-456**

**02. OCTROI DE CONTRAT – SAMUEL DUBÉ ROUSSY – PROJET MEMENTO URGENCE**

CONSIDÉRANT QUE la volonté de la municipalité de Port-Daniel–Gascons de communiquer en temps avec ses citoyens en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la possibilité pour la municipalité de Port-Daniel–Gascons d'avoir une application permettant aux citoyens de s'enregistrer à une liste de diffusion pour recevoir des alertes de la part des autorités municipales lorsqu'une situation dite urgente se présente;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons approuve le contrat proposé par monsieur Samuel Dubé Roussy à la MRC du Rocher-Percé pour la mise en œuvre de l'application WEB MEMENTO URGENCE au coût de 6 000 \$ et les coûts récurrents de 3 320 \$ par année.

QUE les coûts de l'application MEMENTO URGENCE et les coûts récurrents soient partagés équitablement entre les municipalités de la MRC du Rocher-Percé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**03. FABRIQUE SAINTE GERMAINE DE L'ANSE-AUX-GASCONS (VENTE DE TERRAIN)**

Le bâtiment «Vieux Couvent» appartient depuis 1975 à la Municipalité et non le terrain sur lequel il est construit;

La municipalité a fait une demande à la Fabrique Sainte-Germaine de Gascons relativement à leur intention de vendre le terrain où est situé le bâtiment du Vieux Couvent pour une somme de 20 000 \$ et la Fabrique démontre son intérêt tel que stipulé au procès-verbal de leur assemblée régulière du conseil de la fabrique du 12 août dernier;

Avant de conclure cette entente, la fabrique a transmis au diocèse de Gaspé une demande à cet effet.

**2019-08-457**

**04. SOUMISSION – RÉFECTION D'UNE RAMPE D'ACCÈS AU BELVÉDÈRE DU QUAI DE GASCONS**

Monsieur Denis Langlois se retire de la discussion pour des raisons familiales.

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offre par voie d'invitation écrite a été envoyé à quatre entrepreneurs pour la réfection d'une rampe d'accès au belvédère du quai de Gascons;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux offres lors de l'ouverture des soumissions le mercredi 14 août 2019 à 11h01 soit : Construction RPD Inc. au montant de 7 784.00 \$ avant taxes et Construction E. Morin au montant de 7 350.00 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme est Construction E. Morin au montant de 7 350 \$ avant taxes;

POUR CES MOTIFS il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde le contrat de réfection d'une rampe d'accès au belvédère du quai de Gascons à Construction E. Morin au montant de 7 350 \$ avant taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-458**

**05. SOUMISSION – ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE (DOSSIER DU CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE)**

CONSIDÉRANT les offres de services reçues pour des services professionnels en architecture et en ingénierie dans le dossier de rénovation du Centre plein air La Souche soit :

- Kwatroe Consultants inc. au montant de 13 000 \$ taxes en sus;
- Jean Luc Heyvang, Architecte O.A.Q. au montant de 18 000 \$, taxes en sus;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Kwatroe Consultants inc. pour des services professionnels en ingénierie et la soumission de Jean Luc Heyvang pour des services professionnels en architecture dans le dossier de rénovation du Centre plein air La Souche.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-459**

**06. SOUMISSION – HANGAR POUR LE CPE LES P'TITS COQUILLAGES**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Bryan Powers au montant de 4 500 \$, taxes en sus pour la construction d'un Hangar pour le CPE Les P'tits Coquillages.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-460**

**07. ABOLITION DE POSTE – PRÉPOSÉE À LA BIBLIOTHÈQUE**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à l'abolition du poste de préposée à la bibliothèque anciennement détenu par madame Judy Lepage et ce, suite à la lettre de démission de madame Lepage en date du 22 août 2019. L'abolition de ce poste sera effective en date du 26 août prochain. Madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim est mandaté pour faire parvenir cet avis d'abolition au président du syndicat des travailleuses et travailleurs de la municipalité de Port-Daniel–Gascons CSN.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-461**

**08. AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – TRANSPORTS RÉAL CYR**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture au montant de 2 200 \$, taxes en sus à Transport Réal Cyr pour le camp de jour 2019.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-462**

**09. RÊVE D'ENFANTS – REMPLISSAGE DE PISCINE À SHIGAWAKE**

Dans le cadre de la Fondation Rêve d'enfants, qui est un organisme qui donne la possibilité aux enfants atteints d'une maladie qui menace de réaliser le plus grand rêve de leur vie, un enfant originaire de Shigawake a été choisi pour réaliser son rêve d'avoir une piscine adaptée à sa condition.

Suite à une demande de remplissage de piscine adressée à la municipalité de Port-Daniel–Gascons, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le service des pompiers à faire le remplissage d'une piscine pour la réalisation d'un rêve d'un enfant de Shigawake et ce, même si le secteur n'est pas à l'intérieur de notre territoire de desserte.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-463**

**10. AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET DE FACTURE KATI MCINNIS POUR LE CAMP DE JOUR 2019**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le remboursement de frais de déplacements et de facture à madame Kati Mcinnis au montant de 318.51 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**2019-08-464**

**11. SOUMISSION POUR BARRIÈRE DE FILE D'ATTENTE RÉTRACTABLE ET DE FAUTEUILS DE L'IMPRIMERIE DES ANSES**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de l'Imprimerie des Anses au montant de 1 920 \$, taxes en sus pour l'achat d'une barrière de file d'attente rétractable et un montant de 897 \$, taxes en sus pour l'achat de trois (3) fauteuils.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**12. PÉRIODE DE QUESTION**

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans l'assistance.

**2019-08-465**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Marie-Ève Allain à 19h30.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

---

Henri Grenier  
Maire

---

Marlyne Cyr  
Directrice générale par intérim